Paroisse Saint-Pierre Saint-Paul de Liomer et Hornoy-Beaucamps

Annonces du 8 au 14 Juin 2020

REPRISE DES MESSES

ÉGLISE CATHOLIQUE DE LA SOMME

Secteur 10 – Amiénois Ouest

Paroisse St Pierre et St Paul de Liomer

.....

DISPOSITIONS PRATIQUES EN VUE DE LA REPRISE DE NOS CELEBRATIONS LITURGIQUES

Frères et Sœurs,

Vous avez été nombreux à être surpris par la reprise des offices ce dimanche 24 Mai. En effet, tout est allé très vite, et le seul canal via internet n'a pas suffi à vous tenir tous informé. Veuillez nous en excusez.

Ceci étant, sous l'autorité de l'évêque, et en concertation avec l'équipe de conduite pastorale, nous vous informons qu'à compter du dimanche prochain 31 Mai (Fête de la Pentecôte) et ce jusqu'à nouvelle disposition, nos célébrations vont se tenir en deux (2) lieux différents selon la programmation suivante:

- Samedi soir (18h30) : Hornoy-le-Bourg

- Dimanche (9h30) : Beaucamps-le-Vieux

Vous êtes vivement invités à vous rendre à la messe qui a lieu dans votre village, ou au plus près de chez vous. Ceci afin de respecter les règles en vigueur : nombre limite de participants, et interdiction de flux important à un endroit. Les personnes fragiles ou à risque sont invités à la prudence quant à leur participation aux offices. Et les recommandations qui suivent seront de rigueur pour tous :

1- Le port du masque est obligatoire à tous.
2- Du gel hydro alcoolique sera placé à la disposition de tous pour permettre un lavage de mains systématique à l'entrée comme à la sortie de l'église.
3- La feuille de chant vous sera envoyée par mail quelques temps avant. Prière de l'imprimer et venir avec.
4- Le respect des gestes protecteurs et de distanciation physique sera de rigueur.
5- Quête : pas de transmission du panier de quête, celui-ci vous sera présenté à la sortie de la célébration pour recueillir votre offrande.
6- Le mouvement de communion se réalisera en conservant une distance suffisante lors de la procession. La communion sera reçue main étendue bien à plat, en respectant une distance suffisante avec le ministre.

NB : Ce dimanche 31 Mai (Pentecôte), nous procéderons à la bénédiction des rameaux et/ou buis pour ceux qui ne l'ont pas fait ce dimanche-là. En vous redisant ma confiance, je vous assure de ma prière.

Abbé Daleb MPASSY (Curé)

Voici le décret qui nous l'autorise :

(1): Décret n°2020-618 du 22 mai 2020:

« III. Les établissements de culte relevant du type V sont autorisés à recevoir du public dans le respect des dispositions qui leur sont applicables et dans des conditions de nature à permettre le respect des dispositions de l'article 1er.
« Toute personne de onze ans ou plus qui accède ou demeure dans ces établissements porte un masque de protection répondant aux caractéristiques techniques fixées par l'arrêté conjoint des ministres chargés de la santé et du budget mentionné au K bis de l'article 278-0 bis du code général des impôts. L'obligation du port du masque ne fait pas obstacle à ce que celui-ci soit momentanément retiré pour l'accomplissement des rites qui le nécessitent.
« Le gestionnaire du lieu de culte s'assure à tout moment, et en particulier lors de l'entrée et de la sortie de l'édifice, du respect des dispositions mentionnées au présent III.

« Le préfet de département peut, après mise en demeure restée sans suite, interdire l'accueil du public dans les établissements de culte si les conditions de leur organisation ainsi que les contrôles mis en place ne sont pas de nature à garantir le respect des dispositions mentionnées au présent III. »

En pratique, voici les règles à respecter :

- **masque obligatoire**
- **lavez-vous les mains en entrant et en sortant de l'église avec le gel hydro-alcoolique**
- **pas de rassemblement sur le parvis, ni à l'entrée ni à la sortie**
- **pas de croisement des personnes pour entrer et sortir de l'église**
- **mouvement circulatoire à sens unique pour la communion**
- **nous vous demandons de vous installer une chaise sur deux et 1 rang sur 2**
- **pas d'embrassades, ni de serrage de mains, un clin d'oeil suffira.**

Bonnes messes à tous. Que le Seigneur nous bénisse !

Daleb Venceslas MPASSY

Lien d'information Diocèse : → https://www.amiens.catholique.fr/dossiers/359815-reprise-des-messes-et-lignes-directrices/

Lien d'information Ministère de l'Intérieur : → https://www.amiens.catholique.fr/wp-content/uploads/sites/9/2020/05/Lignes-directrices-concernant-la-lutte-contre-la-pandemie-de-COVID-pour-la-reprise-des-cultes.pdf

OUVERTURE DES EGLISES

Certaines églises sont également ouvertes afin que celles et ceux qui le souhaitent puissent aller prier, se recueillir, allumer un cierge, visiter, …

Voici la liste (à notre connaissance) des églises ouvertes :

- BEAUCAMPS le VIEUX : tous les jours en général de 8h à 19h
- LIOMER : tous les jours de 9h à 17h
- HORNOY : tous les jours de 10h30 à 19h
- BEAUCAMPS le JEUNE : une matinée sur deux à partir du 11 mai de 9h à 12h
- INVAL BOIRON : tous les samedis toute la journée
- BOISRAULT : tous les jours de 11h à 19h

Dès que d'autres églises seront ouvertes, nous vous préviendrons. En attendant, n'hésitez pas à solliciter vos répondants de village.

Que Dieu vous bénisse et vous garde en bonne santé !

Intentions de Prières: Semaine du 8 au 14 Juin 2020

Lundi 8 Juin :
- Messe pour l'Abbé Paul ROBIT, par Josiane LUTUN

Mardi 9 Juin :
- Messe pour Jean LUTUN

Mercredi 10 Juin :
- Messe pour Jean-Louis LUTUN

Jeudi 11 Juin :
- Messe pour Michel VANDEVOORDE

Vendredi 12 Juin :
- Messe en supplique au Seigneur pour la santé de Jean-Marie et Nathalie

Samedi 13 Juin :

- Hornoy-Beaucamps : Messe pour les défunts des familles LUTUN-VANDEVOORDE
- Lignières : Messe pour Jean ROSANT

Dimanche 14 Juin :

- Poix : Messe pour Jeanine PERDU - Messe pour Francis BOUSSOUGANT
- Hornoy-Beaucamps : Messe pour les défunts des familles LUTUN-VANDEVOORDE

NB: N'hésitez pas à nous faire parvenir vos intentions que nous pouvons célébrer chaque jour aux messes quotidiennes.

Invitation du Père Daleb à tous les paroissiens

04 juillet 2010-04 juillet 2020 : 10 ans de sacerdoce

Une idée me vient en tête. Peut-être un livre pour mes dix ans de sacerdoce. Raconter mon expérience. Mes joies, mes peines… Je sais que beaucoup me diront qu'il est trop tôt, que dix ans ce n'est rien. Mais ne commence-t'en pas à marcher à quatre pattes avant de se tenir debout sur ses deux jambes ?

« Ce qu'il y a de fou dans le monde, voilà ce que Dieu a choisi pour confondre les sages; ce qu'il y a de faible dans le monde, voilà ce que Dieu a choisi pour confondre ce qui est fort ». (1 Cor 1,27)

Pour ceux et celles qui le peuvent, une messe pour mes dix ans de sacerdoce aura lieu, ce samedi 04 juillet 2020 à 11h à l'Eglise de Beaucamps-le-vieux, à l'issu de laquelle un verre d'amitié vous sera servi.

Adresse : 8 rue James Vacandart 80430, Beaucamps-le-vieux.

Bonjour à tous,

Au moment où le prêtre offre à Dieu le pain et le vin pour qu'ils deviennent corps et sang du Christ, vous êtes invités à vous offrir vous même pour le salut du monde. L'argent que vous donnez représente votre offrande spirituelle.

Pour faciliter votre participation à l'offrande, le Diocèse a mis en place deux liens internet facilement communicable : http://laquete.catho80.com et http://offrirunemesse.catho80.com

Ces deux liens renvoient sur le même site mais ils permettent de faire deux communications différentes. N'hésitons pas à nous en servir chaque dimanche pour participer à la quête et/ou à les faire connaitre.

Je vous souhaite un bon week-end et un bon dimanche de la miséricorde.

Cordialement,
Le curé de la Paroisse

Daleb Venceslas MPASSY
daleb_mpassi2@yahoo.fr

08 Rue James Vacandart,
80430 Beaucamps le Vieux (France)
(+33) 75 12 90 900

REPORT des 1ères Communions et Professions de Foi

Au vu de la situation actuelle, le Père Daleb et son équipe ont choisi de reporter les 1ères Communions et les Professions de Foi au mois d'octobre. Ceci afin de laisser le temps aux familles de se réorganiser et de pouvoir vivre la rentrée scolaire sereinement.

Cela donnera également le temps à la paroisse de reprogrammer quelques séances de KT avec les enfants, afin de les préparer au mieux à la 1ère Communion ou à la Profession de Foi.

Voici donc les nouvelles dates :

Retraites pour les deux évènements les 3 et 4 octobre 2020

L'organisation de ces deux jours sera étudiée ultérieurement.

1ères Communions :

– paroisse de Liomer : Samedi 10 octobre à 18h30 à Hornoy

– paroisse de Poix : Dimanche 11 octobre à 11h à Poix

Professions de Foi :

– paroisse de Poix : Dimanche 18 octobre à 11h à Poix

– paroisse de Liomer : Dimanche 25 octobre à 11h à Beaucamps-le-Vieux

Concernant les Remises de Croix, une date sera fixée plus tard, peut-être lors de la messe de rentrée du KT en septembre.

Les inscriptions KT se dérouleront dès la dernière semaine du mois d'août.

Pour toute autre question, la situation reste incertaine : nous sommes confinés jusqu'au 11 mai, et nous n'avons pas encore d'informations sur ce qui se passera ensuite.

Nous continuerons bien sûr à vous tenir informés de l'évolution des décisions paroissiales, en fonction de la progression des mesures sanitaires.

Patience et bon courage à tous, surtout prenez bien soin de vous et des autres.

Fraternellement, Le Père Daleb et son équipe

Adresses des sites internet de la paroisse :

Site du diocèse – Page paroisse :

https://www.amiens.catholique.fr/les-paroisses/secteur-10-amienois-ouest/paroisse-saint-pierre-saint-paul-de-liomer-hornoy-le-bourg/

Page Facebook :

https://m.facebook.com/paroisse.dehornoybeaucamps/

Information Orphelinat Village d'Enfants « Emile Biayenda » et Parrainage :

Orphelinat

Village d'enfants "Emile Biayenda"

Mot aux Donateurs

Cher(e)s donateurs,

C'est grâce à votre soutien que l'Orphelinat Village d'enfants "Emile Biayenda" peut mener à bien ses missions. La générosité issue des dons et donations, représente en effet en moyenne, les deux tiers de nos ressources. Par vos dons et donations, vous contribuez à assurer un avenir meilleur aux orphelins et enfants abandonnés.

Les dons reçus, sauf dispositions notifiées par le donateur, sont employés au mieux des actions sociales à réaliser (soutien scolaire, aide alimentaire, accompagnement social...).

Pour nous joindre : Contact de l'Orphelinat

Téléphone : (+242) 066749684
S/C Paroisse de Kombé BP 200
Brazzaville-Congo
E-mail : *gbounkounia@gmail.com,*
Et/ou: daleb_mpassi2@yahoo.fr
08 Rue James Vacandart 80430

L'enfant mérite qu'on lui accorde tout notre engagement, au-delà du strict respect des obligations légales".

VILLAGE D'ENFANT

Logo de l'Orphelinat

un cadre de vie de type familial intégré à l'environnement local

Cet orphelinat se présente comme une maison où les enfants vivent ensemble, partagent leur vie quotidienne avec un couple référent, et des bénévoles, dans une unité de vie à l'échelle humaine, une maison familiale, qui garantit le respect de leur intimité et du rythme de vie de chacun.

Le projet s'adresse à des enfants orphelins et/ou abandonnés dont la situation exige un placement jusqu'à leur autonomie.

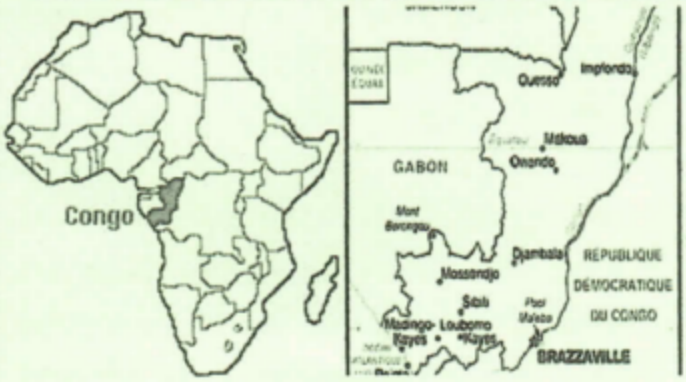

Carte du Congo par rapport à l'Afrique

Contexte et Historique

Au Congo, dans la ville de Brazzaville, se trouve un orphelinat pas comme les autres, c'est le village d'enfants Cardinal Emile BIAYENDA, un monde où des enfants brisés par la vie retrouvent le sourire grâce à un couple hors du commun : Mr et Mme MAYEMBO Jean Didier, autour de qui gravite une équipe de bénévoles.

Depuis plus de 16 ans, ce couple essaie de faire des pieds et des mains pour venir en aide aux orphelins et enfants abandonnés, les soutenir, les guider, les aimer. Tout a commencé au lendemain des troubles socio-politiques que le pays a connu de 1997 à 1998, et ayant fait plusieurs morts laissant de nombreux enfants orphelins.

Lors de ce conflit armée, le couple MAYEMBO recueille chez eux les premiers enfants dont les parents sont assassinés. De prime abord, ils ont juste le sentiment de faire quelque chose pour ces enfants afin de donner un sens à leur vie et les rendre plus heureux.

Et depuis, l'aventure ne s'est plus jamais arrêtée et le projet a fini par vraiment prendre forme en Orphelinat dédié au vénéré Cardinal Emile Biayenda, et suivi par un prêtre (Le père Ghislain Bounkounia). La joie et le bonheur de vivre du couple Mayembo, c'est ce qu'il essaie de communiquer et d'inculquer aux enfants accueillis.

Abandonnés, orphelins ou handicapés, ils arrivent de partout, sont accueillis, apprivoisés pour certains, et apprennent à vivre dans cette communauté où le partage et l'amour sont les principales lois. Aujourd'hui tous disent avoir eu de la chance de rencontrer un nouveau papa et une nouvelle mère. Malgré le manque de place, les locaux vétustes, et les conditions précaires, chacun des petits pensionnaires a la sensation de vivre dans une oasis où l'harmonie, l'entraide, la solidarité et la tolérance règnent.

« Nous croyons en l'enfant, en sa capacité à dépasser ses traumatismes et à se développer, si un environnement favorable lui est offert » Mr MAYEMBO

Action «Bol de Riz»

Il se déroule chaque année, dans une école ou dans une paroisse, une action de Carême au profit de l'Orphelinat Village d'enfants « Emile Cardinal Biayenda ».

En effet, parce que le Carême est un temps fort de préparation vers Pâques, cette action **«Bol de Riz»** est proposée à chaque chrétien comme effort de Carême, pour subvenir aux besoins de quelques nécessiteux.

C'est une façon pour tous et chacun d'être solidaire et de partager le peu qu'on a, à plus nécessiteux que nous.

Et l'argent récolté est reversé à l'orphelinat Village d'Enfants «Emile Cardinal BIAYENDA» à Brazzaville, d'où est originaire le Père Daleb M'PASSY, qui est en mission dans le Diocèse d'Amiens. Cette aide financière a pour but d'aider aux actions sociales des orphelins (soutien scolaire, aide alimentaire, soin médicaux, accompagnement social, etc.) *Oui, un sourire n'a pas de prix. Et dans la vie, il y a des choses qui ne s'achètent pas.*

Ainsi, soyez ravie lorsque vous redonnez le sourire aux personnes nécessiteuses, tels ces orphelins.

Mr Mayembo Didier,
promoteur de l'orphelinat

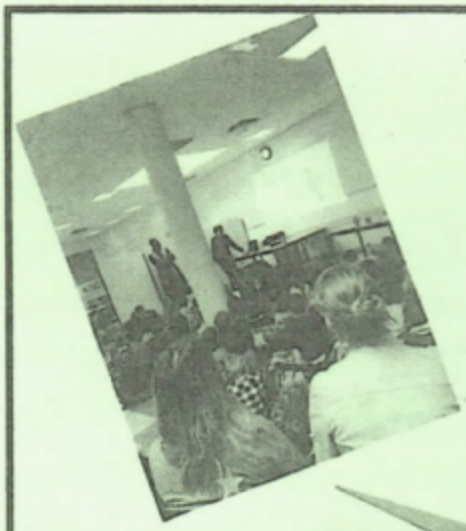

Action Bol de Riz à l'école de Ham

« On n'est jamais aussi heureux que dans le bonheur qu'on donne. Donner, c'est recevoir. »

Abbé Pierre

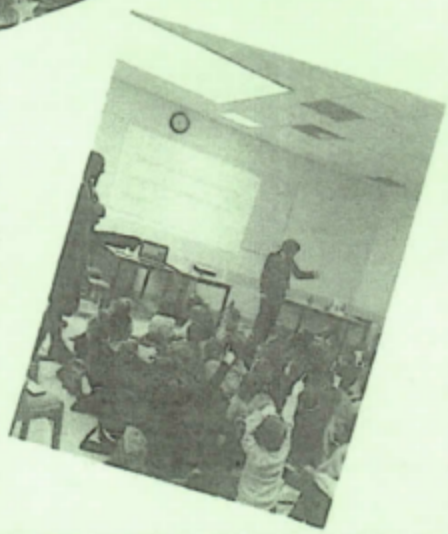

Nous sommes donc attentifs à respecter, avec nos partenaires publics, des procédures d'admission rigoureuses, dans le cadre de la législation pour un placement jusqu'à autonomie.

Seule une approche globale garantit que tous les besoins et droits de l'enfant sont respectés pour favoriser sa construction identitaire et son bien-être physique, psychologique, intellectuel, affectif et social. Ses besoins fondamentaux étant assurés, l'enfant reçoit une éducation de qualité et un accompagnement global personnalisé (scolaire, psychologique, médical, social, culturel...). C'est le travail d'une équipe pluridisciplinaire qui associe notamment l'aide d'un éducateur et d'un psychologue.

Vous aussi venez en aide aux orphelins

Faire un Don à l'Orphelinat
Village d'enfants
"Emile Biayenda

Donateur

Noms:.....
.....
Prénoms:
.....
Adresse:
.....
.....
Code postal: .....
Ville.....
Pays.....

Je fais un don de:
.....
.....
.....
Ce : ...../ ...../ .....

NB : Pour un don par virement à l'orphelinat, veuillez préciser la mention au ***Père Ghislain BOUNKOUNIA (pour orphelinat).*** Sinon, établir un chèque à l'ordre du Père Daleb MPASSY qui pourra ensuite nous effectuer facilement un virement par le biais de son compte du Congo.

ILLAGE D'ENFAN

Orphelinat Village d'enfants "Emile Biayenda"

ILLAGE D'ENFAN

Téléphone : (+242) 066749684 / (+33) 0751290900
S/C Paroisse de Kombé BP 200
Brazzaville-Congo
E-mail : *gbounkounia@gmail.com,*
E/ou: daleb_mpassi2@yahoo.fr

FORMULAIRE PARRAINAGE

Noms:..

Prénoms:..

Adresse:...

Code postal..........................*Ville*...*Pays*...

Je désire parrainer : ... ...

Ma contribution mensuelle : ○ *10 €* ○ *15 €* ○ *30 €* ○ *autre* ☐ *€*

○ *J'opte pour le prélèvement mensuel automatique et vous joins par courrier l'autorisation de prélèvement remplie et signée accompagnée d'un RIB.*

○ *J'envoie un chèque de* ☐ *€ pour les* ☐ *premiers mois de parrainage et j'enverrai un nouveau chèque à l'issue de cette période.*

○ *Je procéderai par virement bancaire*

Date et signature....... /......./ ....